PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le 3 février 2020 à 19h30 à la salle du conseil située au 309, 4e Avenue, Saint-Paul-de-Montminy.

Sont présents : Madame Odile Blais et messieurs Guy Boivin, Martin Boulet, Gaston Lessard, Christian Nadeau et Rémi Fontaine formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Talbot, maire.

Est également présente : Madame Claudette Aubé, directrice générale.

1 ET 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Monsieur Alain Talbot constate le quorum à 19h30, souhaite la bienvenue à l'assistance et déclare la séance ouverte. Monsieur le maire précise à l'assistance les procédures qui s'appliquent à une séance du conseil municipal : les citoyens assistent à une séance et ils peuvent poser des questions ou observations lors des périodes de questions qui seront intégrées en début et en fin de réunion.

3. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-02-01: LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
À l'unanimité.

1. Ouverture de la séance
2. Période de questions sur le fonctionnement
3. Lecture et approbation de l'ordre du jour
4.-Adoption des résolutions de la séance du 13, 21 et 27 janvier 2020
5. Lecture et approbation des comptes
6. Correspondance
7. Administratif
   a) Politique de déneigement
   b) Vente pour non-paiement des taxes
   c) Travaux de réfection pour le sous-sol du complexe
   d) Programme d'aide pour bâtiments patrimoniaux
   e) Adoption du règlement 2020-01 concernant l'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2020
   f) Dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 $ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000$ pour ce contractant pour l'année 2019
8. Incendie
   a) Formation pour pinces de désincarcération
   b) Nomination d'un officier
9. Voirie
   a) Suivi des travaux de voirie
   b) Factures de CIMA+
10. Eau
   a) Entente pour formation (entraînement), compagnonnage
11. Eaux usées
   a)
12. Loisirs
   a) Demande au Programme d'Emploi d'été étudiant
   b) Rencontre du comité intermunicipal en loisirs et terrain de jeux
13. Plan d'action avenir et développement de la municipalité
14. Résolutions diverses
   a) Course Tour du Lac
   b) Souper bénéfice Centre d'Entraide
   c) Invitation du Centre d'Entraide familiale
   d) Offre de formation pour point de dépôt pour matériel informatique et électronique
   e) Résolution MADA
   f) Demande du Club de motoneige

15. Varia ouvert
    a) Communiqué de presse de Bernard Généreux
    b) Redistribution aux municipalités des redevances
    c) CA du Parc des Appalaches
    d) Suivi du dernier Pacte rural
    e) Suivi de la maison incendiée
16. Période de questions
17. Levée de la séance

4. APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

2020-02-02 : ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 13 JANVIER 2020

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 13 janvier 2020 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière.
À l'unanimité.

2020-02-03 : ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 21 JANVIER 2020

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 21 janvier 2020 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière.
À l'unanimité.

2020-02-04 : ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 27 JANVIER 2020

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 27 janvier 2020 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière.
À l'unanimité.

5 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

2020-02-05: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Considérant que la liste des chèques portant le numéro de C2000018 à C2000054 inclusivement a été détaillée devant l'assistance, il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu que le paiement de ces comptes au montant de 79 855.61 $ soit autorisé.
À l'unanimité

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites à la résolution 2020-02-05.

Claudette Aubé

Claudette Aubé

6. CORRESPONDANCE :

Aucune correspondance.

7. ADMINISTRATIF :

A- Politique de déneigement
Le travail se poursuit pour compléter cette politique.

2020-02-06 : VENTE POUR NON-PAIEMENT DES TAXES

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'initier les démarches de ventes pour taxes impayées pour les années 2018 et 2017 sur les propriétés situées dans la municipalité.
À l'unanimité

2020-02-07 : TRAVAUX DE RÉFECTION POUR LE SOUS-SOL DU COMPLEXE

Considérant que le Service de la sécurité incendie et de la sécurité civile de la Ville de Montmagny est mandaté pour effectuer des inspections dans les bâtiments qui sont considérés à risque;
Considérant que suite à l'inspection du 22 novembre 2019, des points et travaux ont été considérés à risque dont les ouvertures du plafond de la chaufferie,
Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu de mandater Jean-Paul et Roger Bolduc Inc pour effectuer les travaux requis afin de recouvrir l'intégrité du plafond de la chaufferie tel que requis au rapport du 22 novembre 2019 produit par le Service de la sécurité incendie et de la sécurité civile de la Ville de Montmagny.
À l'unanimité

2020-02-08 : PROGRAMME D'AIDE POUR BÂTIMENTS PATRIMONIAUX
Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et résolu de confirmer à la MRC de Montmagny l'intérêt de la Municipalité de participer au Programme de subvention en patrimoine du MCC pour des travaux au complexe municipal évalués à 250 000$ avec une subvention de 150 000$.
À l'unanimité

2020-02-09 : ADOPTION DU RÈGLEMENT 2020-01 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES MUNICIPALES, TARIFS ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020
Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'adopter le règlement 2020-01 fixant les taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2020.
À l'unanimité

F- Dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 $ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000$ pour ce contractant pour l'année 2019
La liste des contrats une dépense de plus de 2 000 $ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000$ pour ce contractant pour l'année 2019 est déposée aux élus et est également disponible sur le site internet de la Municipalité.

8: INCENDIE

A- Formation pour pinces de désincarcération
Cette formation dont le coût est estimé à 6 000$ pour les 6 candidats potentiels est autorisée mais conditionnellement à ce que ce coût soit assumé à l'intérieur du budget de 2020 du Service incendie.

2020-02-10 : NOMINATION D'UN OFFICIER
Considérant que monsieur Mathieu Therrien détient la formation d'officier non urbain, il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu de lui donner le statut d'officier au Service Incendie de Saint-Paul.
À l'unanimité

9. VOIRIE
A- Suivi des travaux de voirie
Les travaux de voirie préparation pour le printemps vont commencer. Il sera requis d'installer des balises indiquant la limite de propriété au rang Rolette Ouest.

2020-02-11 : FACTURES DE CIMA+
Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'autoriser le paiement des factures au montant de 8 427.67$ et 9 312.98$ présentées par CIMA+ pour honoraires professionnels dans les dossiers de réfection de la Route Sirois et du Rang 5.
À l'unanimité

10 : EAU
2020-02-12 : ENTENTE POUR FORMATION (ENTRAÎNEMENT), COMPAGNONNAGE
Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu de mandater monsieur Roger Fortin pour la partie de compagnonnage de la formation en eau potable de monsieur Denis Gauthier et madame Marianne Hébert au coût de 1 200$ pour chacun des deux participants.
À l'unanimité

11 : EAUX USÉES
Aucun sujet traité.

12: LOISIRS

2020-02-13 : DEMANDE AU PROGRAMME D'EMPLOI D'ÉTÉ ÉTUDIANT
Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et résolu de déposer une demande d'aide financière au Programme Emplois d'été Canada 2020 pour l'engagement d'animateurs pour le terrain de jeux pour la période estivale.
À l'unanimité.

B- Rencontre du comité intermunicipal en loisirs et terrain de jeux
Rencontre planifiée le 13 février.

13. PLAN D'ACTION D'AVENIR ET DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Pour l'accueil des nouveaux arrivants, un suivi est à venir et le guide est à finaliser. En ce qui concerne l'activité de Sculpte ton Buton, de remerciements et félicitations sont adressés aux participants et organisateurs et particulièrement à monsieur Stéphan Rodrigue.

14. RÉSOLUTIONS DIVERSES

A- Course Tour du Lac
Demande non acceptée.

B- Souper bénéfice Centre d'Entraide
Une carte au coût sera achetée au coût de 40$.

C- Invitation du Centre d'Entraide familiale
Deux cartes au coût de 30$ seront achetées pour le brunch du 16 février.

D- Offre de formation pour point de dépôt pour matériel informatique et électronique
Cette formation sera offerte à la personne qui surveille les grosses vidanges en période d'ouverture.

2020-02-14 : SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'ACTION EN FAVEUR DES AÎNÉS (MADA)

Considérant que les aînés tiennent une place importante dans notre communauté et qu'ils sont au coeur du développement de nos municipalités;
Considérant que les municipalités participantes à la démarche collective ont procédé en 2018 à la mise à jour de leur politique et de leur plan d'action en faveur des aînés et que le plan d'action adopté est de 2018-2020;
Considérant que la municipalité doit prolonger son plan d'action MADA de deux ans pour avoir un plan d'action 2018-2022;
Considérant que la MRC va prolonger son plan d'action de deux ans afin de s'arrimer avec la municipalité et ainsi avoir un plan d'action 2018-2022;
En conséquence, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais Giroux et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy prolonge son plan d'action MADA de deux ans pour avoir u plan d'action 2018-2022.
À l'unanimité.

F- Demande du Club de motoneige
Des informations supplémentaires sont requises.

15. VARIA OUVERT

A- Communiqué de presse de Bernard Généreux
Le communiqué de presse annonçant la période pour déposer les demandes d'aide financière dans le cadre du Programme Emploi d'été Canada est transmis aux élus.

B- Redistribution aux municipalités des redevances
L'annonce de la redistribution des redevances aux municipalités pour l'élimination de matières résiduelles est remise aux élus.

C- CA du Parc des Appalaches
Cette réunion aura lieu le 6 février 2020.

D- Suivi du dernier Pacte rural
La demande du pacte rural pour réaliser un plan de développement résidentiel ainsi que l'amélioration du Parc du 150e et du terrain multi-sports a été acceptée totalisant 84 130$ dont 63 100$ viendra du Pacte rural.

E- Suivi de la maison incendiée
Un suivi de la maison incendiée est dressé aux élus.

16 : PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2020-01-15 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu de lever la séance, il est 20h30.
À l'unanimité.

Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement les actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 3 février 2020.
Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 2 mars 2020.